

Nouméa, le 25 : 2 3 AVR. 2021

DIRECTION DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE DES
TERRITOIRES

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des Artifices -
Moselle
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 00

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
3dt.contact@province-
sud.nc

N°25674-2021/2-
REP/DDDT

RECEPISSE

de déclaration de changement d'exploitant d'une installation classée

La présidente de l'assemblée de la province Sud,

Soussignée, **CERTIFIE** avoir reçu la déclaration de changement d'exploitant à la date du 13 novembre 2020 et complétée le 25 mars 2021, du Syndicat des Copropriétaires ASL Le centre, concernant l'exploitation de l'ouvrage de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées du centre commercial Ducos Le Centre, sise 30 route de la Baie des Dames, Ducos, commune de Nouméa, depuis le 19 janvier 2010 et précédemment exploité par le Syndicat des Copropriétaires Le Centre Phase 1.

Le classement des activités de cette installation au regard de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement est le suivant :

Rubrique	Désignation	Capacité	Seuils	Régime	Soumis aux dispositions de
2753	Ouvrages de traitement d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées	800 équivalent-habitants	> 500 équivalent-habitants	Autorisation	Arrêté n°724-2007/PS du 18 juin 2007

Mesdames et Messieurs les copropriétaires du Syndicat des Copropriétaires ASL Le centre sont tenus de se conformer à l'arrêté susmentionné fixant les prescriptions applicables.

Le présent récépissé est délivré en application des dispositions de l'article 415-6 du code de l'environnement de la province Sud.

En vertu de l'article 415-6 du code de l'environnement, il est rappelé que tout changement d'exploitant doit faire l'objet d'une déclaration à la présidente de l'assemblée de la province Sud dans le mois qui suit la prise en charge de l'exploitation.

**Pour la présidente et par délégation,
le directeur adjoint du développement durable
des territoires**

Justin PILOTAZ

